



Fiche Pays : Sénégal

1. Profil du pays

Superficie: 196 722 km²

Nature de l'Etat: République basée sur une démocratie parlementaire, avec un gouvernement de nature présidentielle.

Capitales: Dakar

Monnaie : Franc CFA

Langue officielle : Français

Autres langues parlées : Le wolof pour la plupart de la population. Mais également le diola, le poulaar, le malinké et le mandingue.

Langue(s) des affaires : Français et Wolof

Pays frontaliers : Mali, Burkina Faso, Ghana, Guinée et Libéria

Organisation territoriale : 14 régions, 150 communes, 353 communautés rurales.

Niveau de développement : Pays à faible revenu.



2. Population

Population totale : 12.767.556

Accroissement naturel : 2,6%

Population urbaine : 42,6%

Densité : 66 habitants/km²

Age moyen : 19,0 ans

L'espérance de vie en années : Homme : 58,2 et Femme : 58,8

Religion : Les religions au Sénégal sont essentiellement l'islam (94%), le christianisme (5%) et l'animisme (1%).

Données politiques :

Type de régime : République

Nom officiel : République du Sénégal

Chef de l'État : M. Macky Sall, Président de la République (02/04/2012)

3. Indicateurs économiques :

Indicateurs de croissance	2012	2013	2014	2015	2016 (e)
PIB (milliards USD)	14,24	14,96	15,68e	13,99e	15,20
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,4	3,6	4,7e	5,1e	5,9
PIB par habitant (USD)	1.037,44e	1.058,86e	1.078,64e	934,64e	986,43
Taux d'inflation (%)	1,4e	0,7e	-1,1e	0,6e	2,1
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-1,55e	-1,55e	-1,38e	-0,85e	-0,79
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-10,9e	-10,4e	-8,8e	-6,1e	-5,2

**Source : FMI - World Economic Outlook Database ; CIA - The world factbook*

Note : (e) Donnée estimée - (p) Prévisions

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	18,2	7,1	3,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	16,2	23,6	60,2



Fiche Pays : Sénégal

Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	46,1	18,1	22,4
---	------	------	------

*Source : Banque Mondiale - 2014.

Indicateurs monétaires	2010	2011	2012	2013	2014
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	656,59	656,84	655,93	656,13	656,83

*Source : Banque Mondiale - 2014.

Les chiffres du commerce international

Indicateurs du commerce extérieur	2011	2012	2013	2014	2015
Importations de biens (millions USD)	5.909	6.434	6.659	6.557	5.675
Exportations de biens (millions USD)	2.542	2.532	2.666	2.814	2.532
Importations de services (millions USD)	1.242	1.298	1.410	1.414	n/a
Exportations de services (millions USD)	1.029	1.080	1.177	1.160	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	8,7	11,0	11,0	4,4	12,0
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	7,7	9,1	7,8	6,8	12,7
Importations de biens et services (en % du PIB)	44,5	49,5	48,8	46,4	45,8
Exportations des biens et services (en % du PIB)	26,2	28,2	28,1	27,7	27,8
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-2.508	n/a	n/a	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	70,7	77,7	77,0	74,1	73,6

*Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale

Investissements

Investissements en millions de USD (a prix courants)

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
2 118,20	2 050,40	2 540,10	2 787,20	3 046,70	3 471,00	3 661,90	3 867,00

Taux de croissance des investissements (à prix constants)

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
-18,11 %	-2,84 %	13,48 %	-0,19 %	14,56 %	3,96 %	-14,59 %	-2,43 %

Balance commerciale

Balance commerciale (en millions de USD)

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
-2 026,00	-1 918,10	-2 508,40	-2 877,40	-3 101,10	-3 023,80	-2 355,50	-2 385,60



Fiche Pays : Sénégal

Balance commerciale / PIB (%)

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
-15,81 %	-14,83 %	-17,37 %	-20,49 %	-20,97 %	-20,30 %	-18,56 %	-19,43 %

Dette

Dette extérieure (en millions de USD)

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
3 720,90	3 908,40	4 323,80	4 904,20	5 222,80	5 675,50	5 744,00	5 792,90

Dette extérieure / PIB (%)

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
29,04 %	30,22 %	29,94 %	34,92 %	35,31 %	38,09 %	45,25 %	47,19 %

Taux

Taux d'inflation (%)

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
-2,25 %	1,23 %	3,40 %	1,42 %	0,71 %	-1,09 %	-0,40 %	1,50 %

Taux de chômage (%)

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

*Source : www.awex.be

POINTS FORTS

- Raffermissement de la croissance lié à la mise en œuvre de grands projets d'investissement
- Soutien de la communauté financière internationale via des allègements de dette (2004 et 2006) et des promesses de financements au titre du Plan Sénégal Emergent
- Stabilité politique

POINTS FAIBLES

- Activité et exportations soumises aux aléas climatiques, à l'irrégularité de l'approvisionnement énergétique et à l'évolution du cours des produits de base



Fiche Pays : Sénégal

- Insuffisance des infrastructures (énergie, transports)
- Persistance d'importants déficits jumeaux
- Pauvreté, chômage et disparités régionales

*Source site : <http://www.coface.com/>

4. Situation économique

Avec une population de 14,12 millions d'habitants et un PIB de 14,4 Mds \$ en 2013, le Sénégal est la deuxième économie en Afrique de l'Ouest francophone derrière la Côte d'Ivoire. Toutefois, le pays enregistre de faibles performances en matière d'indicateurs de développement humain : il est 154ème sur 187 pays au classement PNUD et plus de la moitié de la population vit avec moins de 2 \$ par jour. Les problèmes d'emploi, de coût de la vie, de qualité des services publics, de fourniture et de coût de l'électricité et plus récemment d'approvisionnement en eau restent les préoccupations premières des Sénégalais.

- Le **secteur primaire** (15% du PIB, 50% de la population active) demeure particulièrement exposé aux aléas climatiques et à la volatilité des cours mondiaux des matières premières. Les autorités souhaitent développer l'activité agricole le long du fleuve Sénégal qui abrite déjà la culture de la canne à sucre, en vue d'accroître la production de riz et d'intensifier les cultures maraichères destinées à la consommation nationale ou à l'exportation.
- Le **secteur secondaire** (21% du PIB) repose essentiellement sur les mines d'or, les phosphates, le ciment, l'agroalimentaire et le BTP.
- Les **activités tertiaires** (64% du PIB, service public inclus pour 20%), au sein desquelles les télécommunications occupent une place prépondérante, restent fortement dominées par le secteur informel. Le tourisme connaît un ralentissement récent mais pour y répondre les visas viennent d'être levés en avril 2015. Par ailleurs, taxes élevées sur le transport aérien pour financer le nouvel aéroport international en construction, dégradation des infrastructures hôtelières, main d'œuvre insuffisamment formée, et récemment méfiance due à Ebola.

Le Sénégal souffre d'un climat des affaires parfois difficile. Le Sénégal se place à la 161ème sur 189 pays au classement Doing Business 2014 alors que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne s'établit au 142ème rang. Les difficultés structurelles du secteur électrique et la longueur des procédures administratives continuent d'obérer les perspectives de croissance. Néanmoins, les autorités sénégalaises font valoir que les résultats du classement Doing Business tranchent avec les performances du Sénégal dans d'autres classements en matière de compétitivité : ainsi, le classement 2013 du World Economic Forum estime que le Sénégal est le pays le plus compétitif en Afrique de l'Ouest (113ème sur 148 pays au niveau mondial).

5. Secteurs Porteurs :

A. Infrastructures

- le tramway de Dakar
- le port sec de Kaolack

Remarque: Beaucoup de projets d'infrastructures sont déjà en cours:

- l'autoroute à péage de 42km entre Dakar et Diass (première phase terminée, deuxième phase signée)
- l'Aéroport International Balise Diagne à 45km de Dakar, qui sera inauguré en juillet 2015 (l'actuel ne sera plus utilisé pour les vols commerciaux)
- une voie ferrée de 52 km qui permettra de rouvrir la gare de la capitale



Fiche Pays : Sénégal

- le développement d'un port minéralier à Bargny et la construction d'une voie ferrée à Bamako descendant ensuite vers le sud jusqu'à Bamako afin d'exploiter des mines de fer et de bauxite au Mali.

B. Mines

- Exploitation de fer de la mine de Falémé qui nécessite la mise en place d'un port minéralier et vraquier à Bargny et une voie ferrée et une voie ferrée jusqu'à Tambacounda en cours de réalisation.

C. Enseignement supérieur

- construction d'une université dans la région de Dakar ;
- aménagement d'une Cité du Savoir à Diamniadio ;
- constitution dans l'ensemble du pays d'instituts supérieurs d'enseignement professionnel ;
- construction dans les grandes villes de l'ouest des résidences universitaires aux standards internationaux.

D. Agriculture

- mise en place des fermes (horticulture, lait, aviculture) ;
- développement de corridors et de bassins céréaliers ;
- construction d'une usine de dessalement d'eau de mer au nord de Dakar.

E. Tourisme

- aménagement de l'île de Joal Finio ;
- développement des sites de Mbodiène et de Pointe Sarène.

F. Industrie et services

- fondation d'une Zone Economique Spéciale Intégrée à Diass ;
- construction d'une Cité des Affaires près de Dakar.

G. Habitat social et cadre de vie

- Construction et aménagement de logements sociaux.

6. Financements européens

Le lancement du 11ème FED a été signé le 15 septembre 2014.

L'Union Européenne a alloué à Dakar 227,617 milliards FCFA (environ 347 millions d'€) au Sénégal au titre du Programme Indicatif National (PIN) du 11ème Fonds Européen de Développement (FED).

Cet appui financier se fait sous forme de don et ne contribue donc pas à l'endettement du pays.

Le 11ème FED couvre la période 2014-2020. Pour coller à la stratégie nationale de développement, la programmation pour le Sénégal se fait en deux phases. Le premier programme de coopération couvre la période 2014-2017 et est doté d'une enveloppe budgétaire de 200 millions d'€, soit plus de 131,191 milliards FCFA.

En plus de l'enveloppe financière pour le 11ème FED, le Sénégal pourra bénéficier de « ressources substantielles » provenant de la facilité énergie de l'UE et des programmes thématiques notamment ceux qui soutiennent directement les autorités locales et la société civile.

Rien que pour 2014 et pour le seul secteur de l'énergie, ces ressources additionnelles se chiffrent à 47,5 millions d'€, soit 31 milliards FCFA pour financer des projets d'électrification en milieu rural. Les choix prioritaires de la coopération de l'UE avec le Sénégal au titre du PIN du 11ème FED portent sur le renforcement de la gouvernance démocratique (justice, sécurité et prévention des facteurs de déstabilisation de l'Etat), le développement agricole durable et la sécurité alimentaire et enfin l'accès à l'eau et à l'assainissement.



Fiche Pays : Sénégal

7. Zone Economique Spéciale Intégrée (ZESI)

Mitoyenne de l'aéroport, une ZESI va être aménagée sur 700 hectares dont 50 ha dans la phase prioritaire. Elle doit offrir des avantages fiscaux et douaniers, un parc industriel, des entrepôts, un guichet unique. Elle devrait être opérationnelle d'ici 2 ans (2016).

8. Relations Tunisie Cote d'Ivoire

*Source : Site officiel de la Ministère des Affaires Étrangères



Les relations diplomatiques entre le Sénégal et la Tunisie ont été officiellement établies en 1961. Aujourd'hui, quarante deux ans après, ces relations, devenues fortes et privilégiées, se développent et se renforcent, année après année. Ces relations, exemplaires à tout point de vue, car bâties sur une estime sincère et une vieille amitié réciproques, ont permis une coopération riche et multiforme.

Historique

- Etablissement des relations diplomatiques : 1962
- Couverture diplomatique tunisienne : DAKAR
- Couverture diplomatique sénégalaise : TUNIS

Cadre Juridique

Sur le plan économique, commercial et culturel, les nombreux Accords signés, depuis pratiquement l'établissement des Relations Diplomatiques, témoignent de la richesse de la coopération entre les deux pays. Plus d'une quarantaine d'accords et Conventions dont les principaux sont :

- Accord de Coopération Economique, Technique et Scientifique, signé le 30 mars 1962 à Tunis
- Accord Commercial, signé le 30 mars 1962 à Tunis
- Traité d'Amitié et de Coopération(Dakar, signé le 26 novembre 1964 à Dakar.
- Accord de Coopération Consulaire en matière de visa, signé le 12 juin 1964 à Dakar.
- Accord de Coopération relatif aux transports aériens, signé le 25 mars 1966 à Tunis.
- Accord de Coopération en matière Touristique, signé le 16 juin 1978 Dakar.
- Accord en matière de Transport Maritime, signé le 16 juin 1978 à Dakar.
- Accord de Promotion et de Protection des Investissements, signé le 17 juin 1984 à Tunis.
- Convention Fiscale signé le 17 mai 1984 à Tunis.
- Accord de Coopération dans le domaine de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, signé le 27 novembre 1996 à Tunis.
- Accord sur le Transport Routier, signé le 7 juillet 2001 à Tunis.